

Communiqué de presse

Berne, 21 mars 2023
Expéditeur "Service de presse du BPA"
Téléphone +41 31 390 21 21
E-mail medias@bpa.ch
Informations bpa.ch/medias

Nette baisse du nombre de graves accidents de la route

Efficacité des mesures d'infrastructure routière

Une infrastructure routière de qualité et une bonne signalisation augmentent la sécurité routière. Grâce à sa plateforme EVAMIR, le BPA a pu évaluer pour la première fois l'efficacité de mesures touchant l'infrastructure routière. Cette base de données contient des informations détaillées sur 2500 mesures classées en 28 types. L'efficacité de 7 types de mesures a pu faire l'objet d'analyses statistiques fiables. Celles-ci ont révélé que ces mesures permettent de réduire le nombre d'accidents dans une proportion variant entre 11 % et 66 %.

Les mesures réalisées au niveau de l'infrastructure ont des effets positifs sur la sécurité routière. Le BPA a pu évaluer pour la première fois l'efficacité de certaines d'entre elles. En 2014, le BPA a créé la plateforme numérique EVAMIR (évaluation des mesures d'infrastructure routière), fondée sur un système d'information géographique (SIG). À ce jour, 2500 mesures classées en 28 types ont été saisies dans EVAMIR à l'échelle nationale. Le BPA a procédé à une évaluation fiable de l'efficacité de 7 types de mesures.

Abaisser la limite de vitesse conduit à un recul du nombre d'accidents graves

C'est clairement pour la mesure consistant dans l'instauration de zones 30 que les données disponibles sont les plus nombreuses. Le BPA a pu évaluer l'efficacité de ce type de mesures sur la base des données concernant près de 600 zones 30. Il est parvenu à la conclusion que la création de ces dernières a permis de réduire le nombre d'accidents graves de 38 % en moyenne. Ce résultat montre que limiter la vitesse à 30 km/h recèle un énorme potentiel d'amélioration de la sécurité routière. Au vu de ce constat, le BPA est favorable à un changement de paradigme dans la gestion de la circulation: il estime que la vitesse doit être limitée à 30 km/h partout où la sécurité routière l'exige, non seulement sur des routes de quartier, mais également sur certains tronçons des routes affectées à la circulation générale.

La transformation de carrefours en giratoires et l'installation de flèches de balisage (flèches noir et blanc) dans les virages, deux autres types de mesures, ont conduit quant à elles à une diminution de 63 % du nombre d'accidents graves. La suppression de la ligne médiane et le marquage de bandes cyclables ont des effets encore plus importants. Selon le modèle de calcul appliqué, il apparaît que ces mesures ont donné lieu à une réduction du nombre d'accidents graves comprise en 73 % et 78 %.

Étendre la base de données et évaluer plus précisément l'efficacité des mesures

Les mesures les plus anciennes évaluées dans la base de données EVAMIR datent de 1997. Les données saisies pour chacune des mesures réalisées comprennent l'emplacement exact, la date de la mise en service, le coût, le motif et le but.

Grâce à MEVASI, il est possible d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures. Les résultats de ces évaluations constituent une importante base de décision pour les exploitants de l'infrastructure. Ils permettent de déterminer quelles mesures sont appropriées pour renforcer au maximum la sécurité routière. La base de données est en constant développement, afin que l'évaluation puisse gagner encore en précision et porter sur un plus grand nombre de types de mesures.

Services de conseil du BPA

Concevoir l'infrastructure routière de telle sorte qu'elle soit sûre pour l'ensemble des usagères et usagers est un véritable défi. Le BPA conseille les autorités communales, cantonales et fédérales, les bureaux d'ingénieurs et autres bureaux d'études ainsi que d'autres organisations pour toutes les questions ayant trait à la sécurité de l'infrastructure routière et de la signalisation. Plus d'informations sous [ce lien](#).